

L'ajournement

Le ministre du Commerce international a aussi répété il y a à peine une demi-heure au comité qu'il s'inquiétait beaucoup de savoir que nous n'expédions que 3 p. 100 de nos produits finis au Japon. Pourtant, il a fait des déclarations contradictoires à la Chambre en disant: «Si nous adoptons des mesures protectionnistes, cela nuira à notre commerce avec le Japon.» Nous n'expédions que 3 p. 100 de nos produits finis au Japon et pourtant nous y expédions beaucoup de nos richesses naturelles. Nous ne nous aidons pas en vendant nos ressources naturelles au Japon. Ils en ont besoin. Nous les leur vendons à des prix très faibles, plus faibles que ceux que nous demandons aux Australiens et aux Néo-Zélandais.

Pourquoi le Canada est-il à peu près le seul pays du monde industrialisé qui n'exerce absolument aucun contrôle sur l'industrie automobile? Je voudrais consigner certains chiffres au compte rendu. L'Australie exige que les automobiles qu'elle importe contiennent 85 p. 100 de pièces fabriquées en Australie. Le Royaume-Uni se réserve une part de 10.8 p. 100 sur les importations japonaises; l'Allemagne se réserve une part de 5.7 p. 100; la France se réserve une part de 2.2 p. 100; l'Espagne fournit 63 p. 100 des pièces utilisées dans ses importations; le Venezuela en fournit 51 p. 100 et le Brésil 95 p. 100. La liste se poursuit.

Le Canada est le seul pays du monde industrialisé qui n'a pas eu le courage de prendre une mesure positive à cet égard. A cause de cela, le Canada est en train de perdre des dizaines de milliers d'emplois. L'industrie automobile représente un emploi sur sept au Canada. Elle représente un emploi sur six en Ontario. Pendant combien de temps l'industrie devra-t-elle attendre avant que le gouvernement ne prenne une mesure unilatérale? Quand le gouvernement élaborera-t-il une politique précise à cet égard? Que sera cette politique? Quand sera-t-elle mise en vigueur? Le gouvernement établira-t-il un règlement sur le contenu canadien? Saura-t-il inciter les Japonais à investir au Canada et à fabriquer des automobiles ici même ou permettrons-nous simplement à l'industrie automobile de disparaître entièrement du pays, ce qui détruirait la base industrielle de notre économie? Ce sont des questions très simples.

En conclusion, je voudrais dire qu'il est grand temps de mettre un terme aux négociations, d'adopter une attitude ferme et d'apporter une réponse aux questions que je viens de poser ainsi qu'à celles que se posent l'industrie, les fabricants canadiens de pièces automobiles, les Travailleurs unis de l'automobile, la province d'Ontario et les trois grands de l'auto. Le gouvernement se doit de trouver des solutions avant que d'autres travailleurs perdent encore leur emploi.

M. Ron Irwin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le ministre d'État au Commerce international (M. Lumley) a répondu aux questions du député à plusieurs reprises. Le ministre était en visite au Japon du 16 au 19 mars et s'est entretenu avec le ministre japonais des Affaires internationales. Il a dit avoir présenté trois demandes.

Premièrement, la limitation temporaire du nombre de voitures privées exportées au Canada, ce qui revient en pratique à une forme de restriction de l'importation de ces voitures. Deuxièmement, il a demandé que cette limitation soit étendue aux véhicules commerciaux. Troisièmement, il voulait engager des discussions sérieuses avec les Japonais en vue d'en arriver à

un accord sur le contenu canadien. Le député sait que Tokyo a rejeté les trois demandes canadiennes, sans toutefois en écarter complètement le principe. Les Japonais ont accepté de poursuivre les négociations et nous négocierons donc avec eux.

M. Jelinek: Encore d'autres négociations? Mais cela fait déjà deux ans que nous négocions.

• (2210)

M. Irwin: On n'obtient rien pour rien, monsieur l'Orateur, le député devrait le savoir. Il cite le cas de l'industrie automobile, mais parlons un peu des textiles. En 1979, à cause des tarifs, il en a coûté quelque 467 millions aux consommateurs canadiens. Selon la firme Biggs and Wood, au cours des cinq prochaines années, les différents tarifs et quotas coûteront 2.5 milliards aux consommateurs.

M. Jelinek: Avez-vous jamais entendu parler de la remise des droits?

M. Irwin: Qu'il s'agisse de remise de droits, de restrictions, ou de quotas, quelqu'un doit toujours payer la note.

M. Jelinek: Pas dans le cas de la remise des droits.

M. Irwin: Le député peut bien parler aujourd'hui, mais, dans deux ans, on dira au sujet de l'automobile, ce qu'on affirme aujourd'hui au sujet des textiles. Qu'il s'agisse de Sysco, de Chrysler, de Massey-Ferguson ou de Malibu, ce n'est ni les restrictions ni les interdictions qui comptent, mais le fait qu'un produit de qualité puisse être vendu à profit sur le marché mondial.

Nous sommes un pays commerçant, monsieur l'Orateur, et je rappelle au député que les Japonais sont de bons consommateurs. En 1980, nous leur avons vendu pour plus de 4 milliards de marchandises et nous ne leur en avons achetées que pour 2.7 milliards. Nous avons été favorisés de 1.3 milliard. Que devrions-nous acheter des Japonais sinon des automobiles? Le député n'a rien à suggérer à ce sujet. Puisque nous en sommes là, et qu'il n'y a pas de libéraux dans l'Ouest, je voudrais savoir ce que les Canadiens de l'Ouest pensent de sa position relativement à la vente de leurs produits au Japon, vente qui, nous dit-il, devrait être limitée. Que répond-il? Veut-il qu'on limite ces ventes? Si oui, il devrait indiquer à la Chambre quels sont ces produits, quelles sont les régions ou les circonscriptions touchées, au lieu de s'occuper de l'industrie automobile ici en Ontario, tout en évitant d'indiquer quelles circonscriptions de l'Ouest seraient frappées. Le député n'a pas le courage de le dire. Et surtout il ne sait pas quoi dire. Je vous remercie, monsieur l'Orateur.

M. Kempling: Cela va faire bonne impression à Windsor.

LES CORPORATIONS—LE PROCÈS RELATIF À LA FIXATION DES PRIX DE L'URANIUM—L'IMMUNITÉ DE LA COURONNE—LES INSTRUCTIONS DONNÉES AU CONSEILLER JURIDIQUE

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais parler ce soir d'une question que j'avais posée au ministre de la Justice (M. Chrétien) et au premier ministre (M. Trudeau) le 25 mars dernier. Elle porte sur des faits qui, d'après les preuves accumulées et les questions posées à la Chambre, mettent en cause le gouvernement quant à sa participation au cartel de l'uranium.